

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ  
BRETAGNE CENTRE-VAL DE LOIRE  
CORSE GRAND EST HAUTS-DE-  
FRANCE ÎLE-DE-FRANCE NORMANDIE  
**240<sup>e</sup> SESSION EN RÉGION**  
NOUVELLE-AQUITAINE  
OCCITANIE PAYS DE LA LOIRE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
**12 NOVEMBRE-13 DÉCEMBRE 2024**  
GUADELOUPE MARTINIQUE GUYANE  
LA RÉUNION MAYOTTE AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ BRETAGNE  
CENTRE-VAL DE LOIRE CORSE  
GRAND EST HAUTS-DE-FRANCE  
ÎLE-DE-FRANCE NORMANDIE  
NOUVELLE-AQUITAINE OCCITANIE  
PAYS DE LA LOIRE PROVENCE-  
ALPES-CÔTE D'AZUR GUADELOUPE  
MARTINIQUE GUYANE LA RÉUNION  
MAYOTTE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# SESSION EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

4 semaines du mardi matin au vendredi après-midi

OUVERTURE

Semaine 1

Semaine 2

Semaine 3

Semaine 4

12  
NOV

AGEN

12-15  
NOV

AGEN

19-22  
NOV

PAU  
(internat)

03-06  
DÉC

BAYONNE

10-13  
DÉC

BORDEAUX

CLÔTURE : 13 DÉCEMBRE 2024 BORDEAUX

## PARTICIPATION AU COÛT DE LA SESSION

Secteur privé : 1 600 €

Secteur public : 1 200 € (y compris élus, agents publics, militaires, universitaires, relais d'opinion, journalistes)

Formation éligible au financement par le compte personnel de formation (CPF)

**INSCRIPTION** [www.ihedn.fr](http://www.ihedn.fr)

Rubrique "Se former" puis "Sessions en région" | contact : [sr@ihedn.fr](mailto:sr@ihedn.fr)

CLÔTURE LE 15/09/2024

## UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE LE "TRIPTYQUE PÉDAGOGIQUE"

- des conférences-débats assurées par des intervenants de haut niveau ;
- des visites de terrain à haute valeur ajoutée au regard des enjeux de défense et de sécurité ;
- des travaux en comité impliquant une réflexion collective sur une question d'actualité, en lien avec le contexte régional ;
- Le suivi de la session confère le titre d'auditeur.

## PUBLIC CONCERNÉ

La session regroupe environ 45 auditeurs âgés de 30 à 55 ans, civils et militaires :

- personnalités civiles exerçant de hautes responsabilités dans les différents secteurs d'activité économique, sociale, scientifique, juridique, culturelle ainsi que dans le domaine de la presse écrite et audiovisuelle, des cultes, des associations et des syndicats ;
- élus locaux, nationaux, européens ;
- militaires : officiers supérieurs ;
- fonctionnaires et agents publics de catégorie A/A+, relevant des 3 fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) ;
- cadres dirigeants d'entreprises du secteur public.